



Achat de véhicule d'occasion a un particulier

Par Visiteur

Bonjour,

Je viens d'acheter (11/09/2010) une Audi tt roadster de 2009 pour 27000?.Or je m'aperçois le lendemain que le véhicule ne comporte pas la climatisation. Le vendeur, c'est bien garder de me le dire. Pour moi, la présence de la climatisation était évidente vu le véhicule. Et il possible d'annuler la vente? Quels sont mes recours si l'annulation n'est pas possible? Merci d'avance. Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Et il possible d'annuler la vente? Quels sont mes recours si l'annulation n'est pas possible?

Est ce que le vendeur vous avez affirmé que la climatisation était présente?

Si tel n'est pas le cas, vous ne pouvez malheureusement rien faire. Je comprends bien que pour vous la vente soit décevante mais le vendeur ne vous a pas induit en erreur.

Cordialement